Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 037-213700826-20261013-DCM_39_2026-DE

DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE / ARRONDISSEMENT DE CHINON

MAIRIE - 37 340 CONTINVOIR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	**08/10/2026**	**L'an deux mil vingt-six, le mardi treize octobre, à 13h30** Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Christian SAGET
Conseillers en exercice	11	
Présents	8	
Absents	3	
Pouvoirs	2	

Présents : Christian SAGET, Sylvain DOLIVET, Jean-Paul CAMBON, Nicole ROYER, Franck FLEURIOT, Nicolas BONNARDE, Laurence BONNARDE Michèle MARY

Excusées : Mélanie OSSANT (pouvoir à Nicole ROYER), Émilie JORY (pouvoir à Jean-Paul CAMBON),

Absent : Sébastien GAGER

Michèle MARY a été élue secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 39-2026 ACQUISITION D'UN BROYEUR

M. le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité de remplacer le broyeur d'accotement et présente les propositions reçues :

- Entreprise Ouvrard : Broyeur Berti TAP 160 pour 11 500.00 euros H.T et une reprise du broyeur de la commune pour 2 000.00 euros H.T
- SARL Rivière et Fils : Broyeur TMC Cancela pour 16 000.00 euros HT et une reprise pour 3 400 euros H.T
- SARL Rivière et Fils : Broyeur Desvoys pour 15 000.00 euros HT et une reprise pour 3 400 euros H.T

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **DÉCIDE** de retenir l'offre de SARL Rivière et Fils : Broyeur DESVOYS pour 15 000.00 euros H.T et une reprise pour 3 400 euros H.T
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette offre.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Christian SAGET

MAIRIE DE CONTINVOIR (Indre-et-Loire)

Certifié exécutoire le
Vu sa transmission en s/Préfecture
le
Affiché le